

Afin de vous permettre d'effectuer vos versements en faveur de ROSSET IMMOBILIER, nous vous invitons à opter pour l'un des trois modes de paiement suivants :

QR-FACTURE MENSUELLE PAR E-MAIL

Un e-mail contenant votre QR-facture vous sera adressé chaque mois.

Pour adhérer à cette prestation, il suffit de nous contacter en indiquant votre adresse e-mail afin que nous puissions la renseigner.

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE (LSV, DD)

Le Debit Direct (**DD**) de Postfinance ou le recouvrement direct des banques suisses (**LSV**) vous permet de régler automatiquement vos factures sans risquer un retard.

En effet, votre redevance mensuelle est automatiquement prélevée de votre compte bancaire ou postal à une date précise. En sus de la protection des données, vous conservez un droit de contestation de 30 jours.

Pour adhérer à cette prestation, il vous suffit d'en donner l'autorisation. Prenez quelques minutes pour remplir le formulaire de demande, puis renvoyez-le à notre agence.

Nous vous prions également de préciser la date de prélèvement souhaitée, à savoir le 1er ou le 8. Exemple : Le 1er ou le 8 septembre pour la mensualité de septembre.

Lorsque la date coïncide avec un samedi, un dimanche ou un jour férié, le prélèvement est reporté au prochain jour ouvrable.

Une confirmation d'activation mentionnant la date du premier prélèvement vous sera adressée par notre agence.

FACTURE ELECTRONIQUE (eBill)

La facture électronique (**eBill**) remplace la traditionnelle facture papier. Elle est envoyée chaque mois sur votre portail internet bancaire/postal.

En quelques clics, vous pouvez visualiser, contrôler et valider vos paiements. Vous décidez de la date effective du versement.

Simple, sécurisé, rapide et écologique !



Simple

Les paiements sont transférés sans erreur et de manière fiable – avec beaucoup moins d'efforts que pour les factures classiques.



Sûre

eBill offre une sécurité à 100% dans le trafic des paiements – seules les factures fiables sont transmises.



Rapide

Les factures sont reçues par voie numérique et sont payées en quelques clics seulement.



Contrôle à 100%

Contrôle total et aperçu transparent des paiements – à tout moment et n'importe où.



Moins de papier

Grâce à un processus de facturation numérique, la consommation de papier est nettement réduite.



Procédure inscription eBill

- 1 Connectez-vous à votre accès sécurisé e-banking ou Postfinance et adhérez à eBill.
- 2 Dans le menu paiement, eBill, sélectionnez votre régie dans la liste des émetteurs de factures.
- 3 Remplissez le formulaire en mentionnant votre numéro de bail (ex : 001230.12.12) et validez.
- 4 Le service comptabilité de ROSSET IMMOBILIER vous adressera une confirmation mentionnant la date d'activation.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE : 022 339 39 20 | comptabilite@rosset.ch

Autorisation de paiement avec droit de contestation

Prélèvement CH-DD de base (Swiss COR1 Direct Debit) sur le compte postal de PostFinance SA
ou procédure de débit LSV+ sur le compte bancaire

Indications sur l'émetteur de la facture / bénéficiaire

Entreprise, Rue, n°, NPA, localité

N° d'adhérent de l'émetteur
de la facture (RS-PID)

IDENT. LSV

Informations sur le débiteur (client)

N° de référence du client

Entreprise

Nom

Prénom

Rue, n°

NPA, localité

Téléphone

E-mail

Débit du compte postal avec prélèvement CH-DD de base (Swiss COR1 Direct Debit)

Par la présente, le client autorise PostFinance jusqu'à révocation à prélever sur son compte les montants dus à l'émetteur de la facture indiqué ci-dessus.

IBAN (compte postal)

Si le compte ne présente pas la solvabilité nécessaire, PostFinance est autorisée à contrôler le solde à plusieurs reprises en vue d'exécuter le paiement, mais n'est pas tenue d'effectuer le débit.

Chaque débit du compte est notifié au client par PostFinance sous la forme convenue avec lui (p. ex. via l'extrait de compte). Le montant débité est remboursé au client si, dans les 30 jours qui suivent la date de notification, il transmet à PostFinance une opposition sous forme contraignante.

Veillez envoyer l'autorisation de paiement dûment remplie à l'**adresse** de l'émetteur de la facture **indiquée ci-dessus**.

Lieu, date

Signature(s)*

* Signature du mandant ou du mandataire titulaire du compte postal. Deux signatures sont requises en cas de signature collective.

Débit de mon compte bancaire (LSV+)

Par la présente, j'autorise ma banque, sous réserve de révocation, à débiter de mon compte les recouvrements directs émis par le bénéficiaire ci-dessus.

Nom de la banque

NPA, localité

IBAN (compte bancaire)

IID (si connu)

Si mon compte ne présente pas la couverture suffisante, il n'existe pour ma banque aucune obligation de débit. Chaque débit sur mon compte me sera avisé. Le montant débité me sera remboursé si je le conteste dans les 30 jours après la date de l'avis auprès de ma banque, en la forme contraignante. J'autorise ma banque à informer le bénéficiaire, en Suisse ou à l'étranger, du contenu de cette autorisation de débit ainsi que de son éventuelle annulation par la suite, et ce par tous les moyens de communication qui lui sembleront appropriés.

Veillez envoyer l'autorisation de débit entièrement complétée **à la banque**.

Lieu, date

Signature

Rectification (ne pas remplir, sera complété par la banque)

IBAN (compte bancaire)

IID

Date

Timbre et visa
de la banque